

CHIFFRES CLÉS 2018



CHIFFRES CLÉS 2018

1 - LES ACTIFS	P.4
2 - LES AFFILIÉS MALADIE	P.10
3 - LES PENSIONNÉS	P.16
5 - LES EMPLOYEURS	P.22
6 - LE CONTENTIEUX	P.23
7 - L'ACTION SANITAIRE ET SOCIALE	P.24
8 - LA LUTTE CONTRE LA FRAUDE	P.28
9 - LES AGENTS DE L'ENIM	P.30
10 - LES INDICATEURS COG	P.34

LES + ACTIFS

▷ NOMBRE DE MARINS ACTIFS EN 2018



38 956
marins actifs
en 2018

↘ -0,8 %
par rapport à 2017

39 256
en 2017

39 555
en 2016

30 130 marins actifs
en décembre 2018

Régime Général **18,7 millions**
de cotisants en 2017

Source : Compensation démographique vieillesse 2017

Source : Enim D-Sid Lignes de services, traitements DMRLF 29 avril 2019

▷ RÉPARTITION DES MARINS ACTIFS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ EN 2018



Cultures marines

13,0%



Pêche

43,5%



Commerce

42,0%



Plaisance professionnelle

5,8%

Source : Enim D-SID Lignes de services, traitements DMRLF 29 avril 2019

Détail des secteurs d'activité

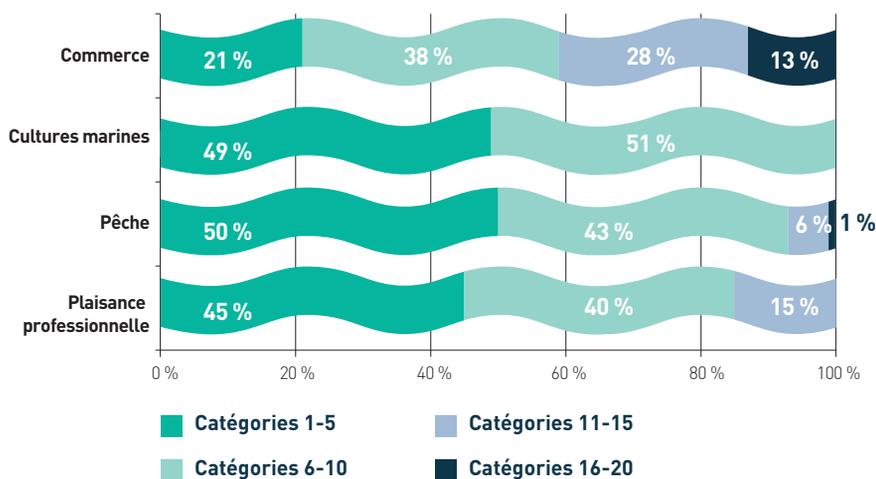
Cultures marines	Pêche	Commerce	Plaisance professionnelle
<ul style="list-style-type: none"> • Conchyliculture exclusive • Conchyliculture petite pêche 	<ul style="list-style-type: none"> • Culture marine petite pêche • Grande pêche • Pêche côtière • Pêche au large • Petite pêche 	<ul style="list-style-type: none"> • Cabotage international • Cabotage national • Long cours • Lamanage • Lamanage navigation côtière • Navigation côtière • Pilotage • Remorquage cabotage international • Remorquage cabotage national • Remorquage long cours • Remorquage navigation côtière 	<ul style="list-style-type: none"> • Plaisance cabotage international • Plaisance cabotage national • Plaisance long cours • Plaisance navigation côtière



MARIN ACTIF

Marin ayant fait l'objet d'au moins une déclaration sociale en 2018. Au cours d'une année, un marin peut exercer dans plusieurs genres de navigation, c'est pourquoi la somme des pourcentages est légèrement supérieure à 100.

▷ RÉPARTITION DE LA DURÉE D'ACTIVITÉ PAR CATÉGORIE SELON LE SECTEUR D'ACTIVITÉ EN 2018



21 % des jours d'activité déclarés au commerce concernent des marins embarqués en catégories 1 à 5.

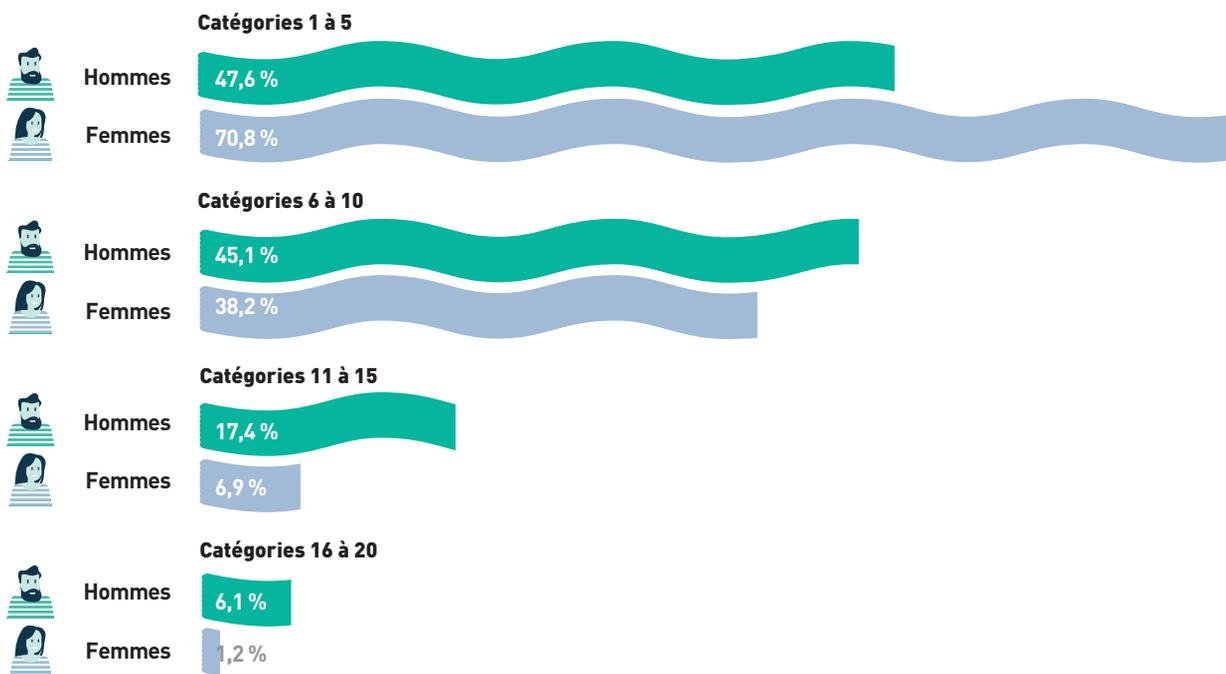
Source : Enim D-Sid Lignes de services, traitements DMRLF avril 2019



CATÉGORIES

Les marins sont classés d'après plusieurs critères dont leur fonction, leur qualification, les caractéristiques du navire, etc. en 20 catégories allant de 1 à 20. Le montant des cotisations sociales des marins et des armateurs est déterminé par application des taux prévus par la loi aux salaires forfaitaires correspondant aux catégories de classement.

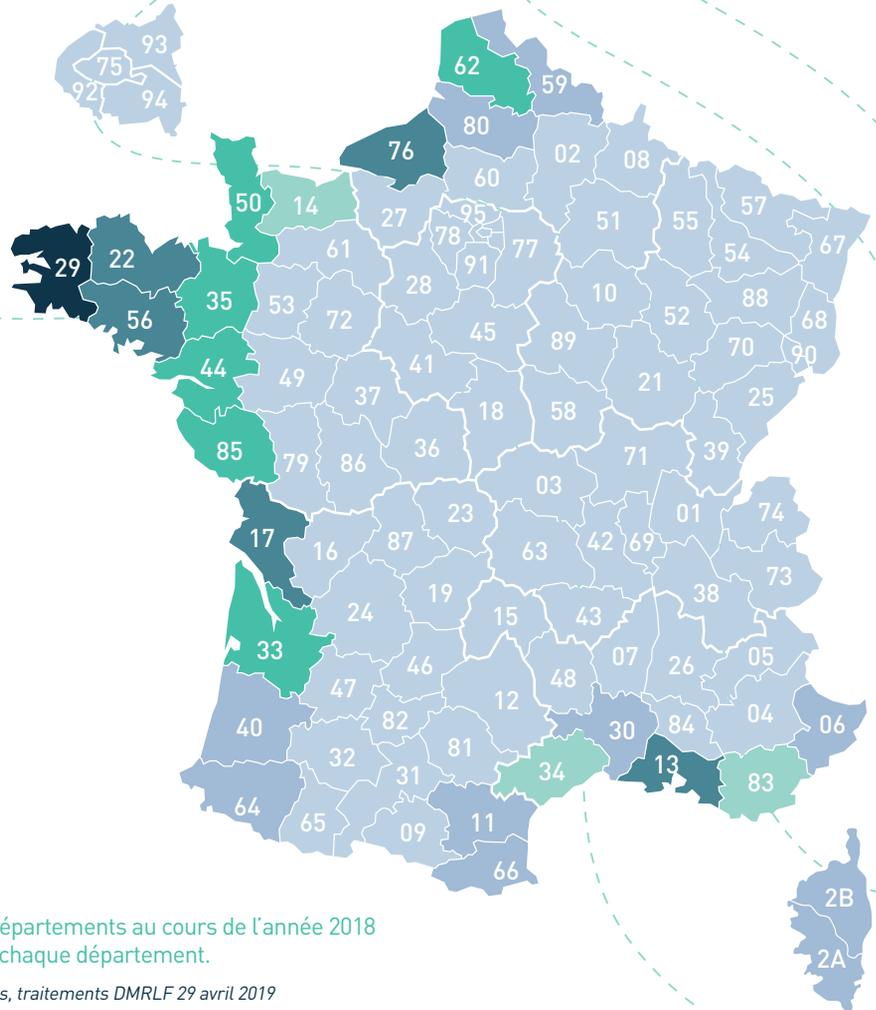
▷ RÉPARTITION DES MARINS ACTIFS PAR CATÉGORIE EN 2018



45,1 % des hommes ont exercé au moins une fois leur activité entre les catégories 6 et 10 au cours de l'année 2018 contre 38,2 % chez les femmes.

Source : Enim D-Sid Lignes de services, traitements DMRLF 29 avril 2019

RÉPARTITION DES MARINS ACTIFS PAR DÉPARTEMENT DE RÉSIDENCE EN 2018



Un marin qui a exercé dans 2 départements au cours de l'année 2018 est comptabilisé une fois dans chaque département.

Source : Enim D-Sid Lignes de services, traitements DMRLF 29 avril 2019

FOCUS : LES ACTIFS EN OUTRE-MER EN 2018

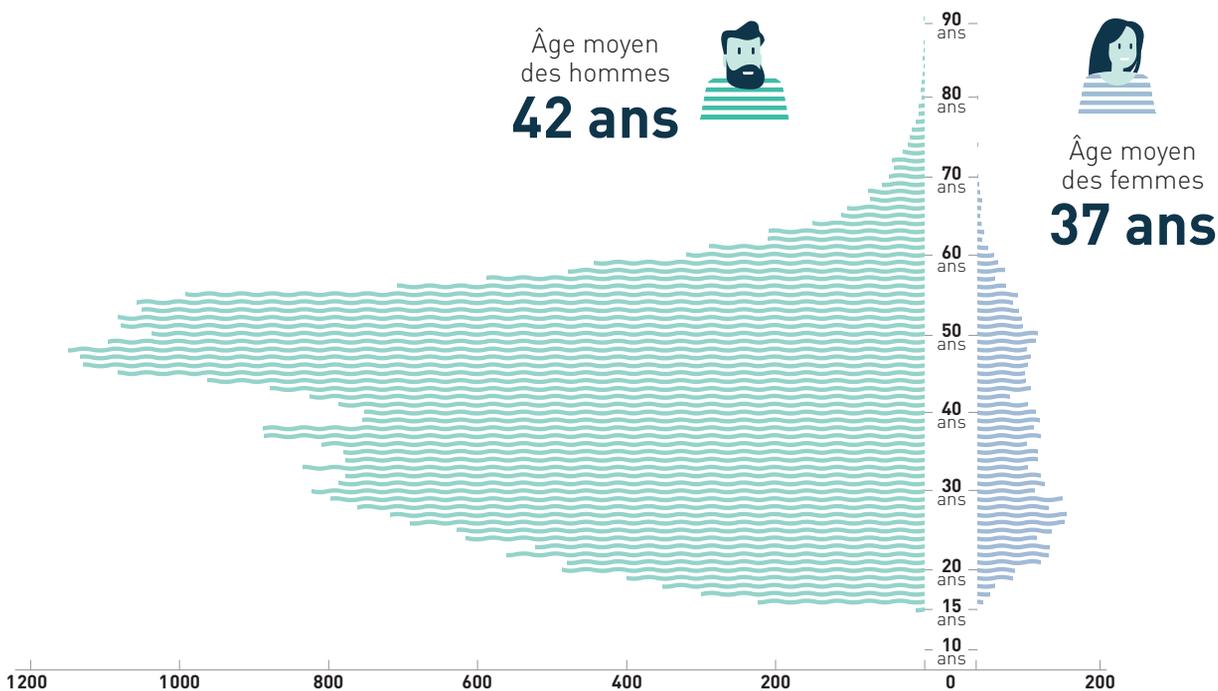
EN RÉSIDENCE	
EN RÉSIDENCE	3 551
GUADELOUPE	1 083
MARTINIQUE	956
GUYANE	268
LA REUNION	610
SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON	70
MAYOTTE	7
SAINT-BARTHÉLÉMY	58
SAINT-MARTIN	32
POLYNÉSIE FRANÇAISE	450
NOUVELLE-CALÉDONIE	17



1 118
marins actifs
vivent à
l'étranger

Source : Enim D-Sid Lignes de services, traitements DMRLF 29 avril 2019

▶ PYRAMIDE DES ÂGES DES MARINS ACTIFS EN 2018



Source : Enim D-SID Lignes de services, traitements DMRLF 29 avril 2019

▶ LES COTISANTS DU RÉGIME GÉNÉRAL



Âge moyen des hommes

39 ans

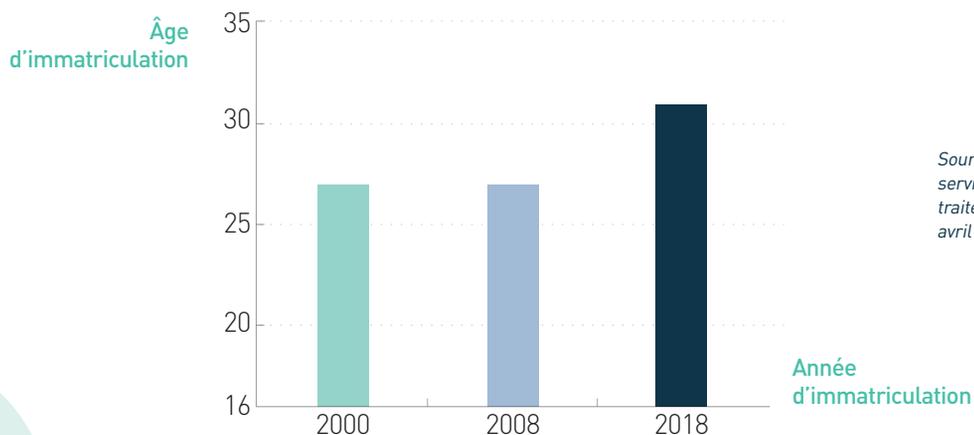


Âge moyen des femmes

39 ans

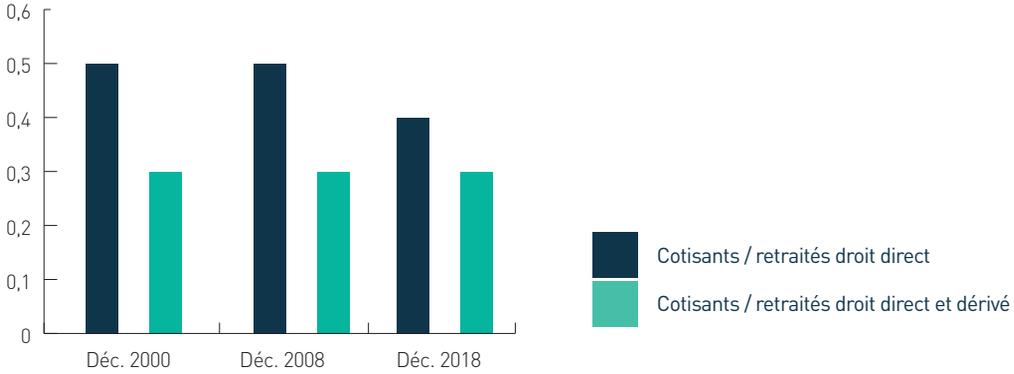
Source : CNAV

▶ ÂGE MOYEN DES MARINS PAR ANNÉE D'IMMATRICULATION À L'ENIM



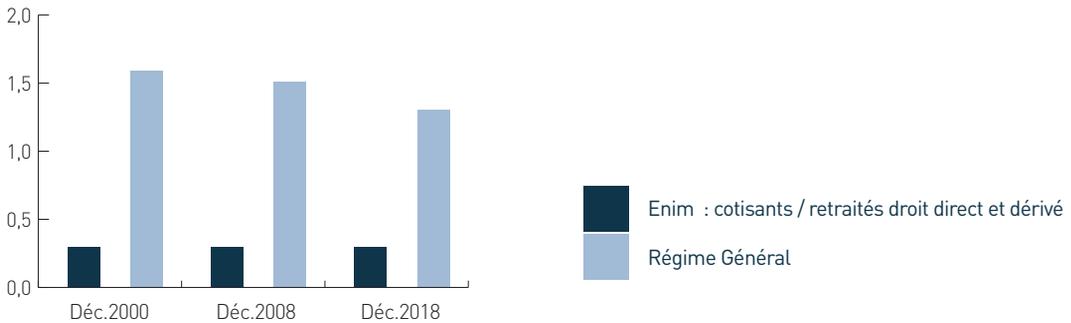
Source : D-SID Lignes de services et Pensions, traitements Enim DMRLF, avril 2019

ÉVOLUTION DU RAPPORT DÉMOGRAPHIQUE À L'ENIM DEPUIS DÉCEMBRE 2000



Source : D-SID Lignes de services et Pensions, traitements Enim DMRLF, avril 2019

ÉVOLUTION DU RAPPORT DÉMOGRAPHIQUE : COMPARATIF ENIM / RÉGIME GÉNÉRAL



Les effectifs de cotisants et de pensionnés sont les effectifs de décembre.

Source : D-SID Lignes de services et Pensions, traitements Enim DMRLF, avril 2019



RAPPORT DÉMOGRAPHIQUE

On appelle rapport démographique le rapport entre le nombre d'assurés qui cotisent et le nombre de retraités de droit direct ou dérivé.



LES FEMMES MARINS EN 2018



3 072 femmes actives en 2018 soit **+3,8%** par rapport à 2017



Plaisance professionnelle



Cultures marines



Commerce



Pêche

Taux de féminisation **17,7%**
Nombre de femmes marins **389**

13,1%
643

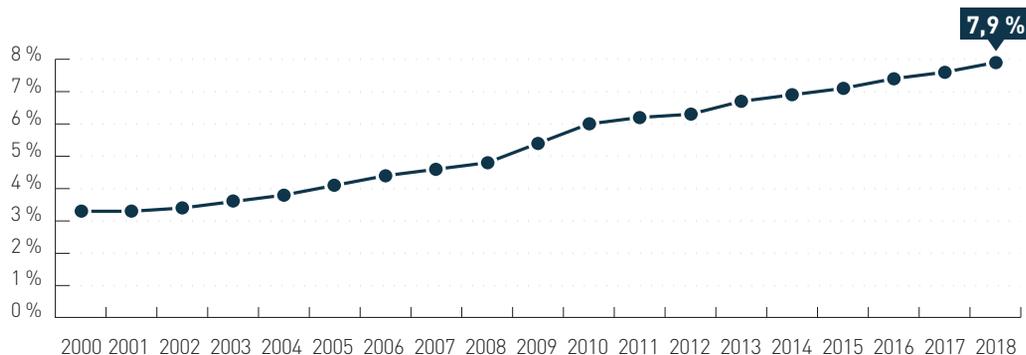
11,3%
1 804

1,5%
240

Certaines femmes ont exercé dans plusieurs genres de navigation (GN) au cours de l'année, ce qui explique pourquoi la somme des effectifs par GN est supérieure au nombre total de femmes.

Source : Enim D-Sid Lignes de services, traitements DMRLF, mars 2019

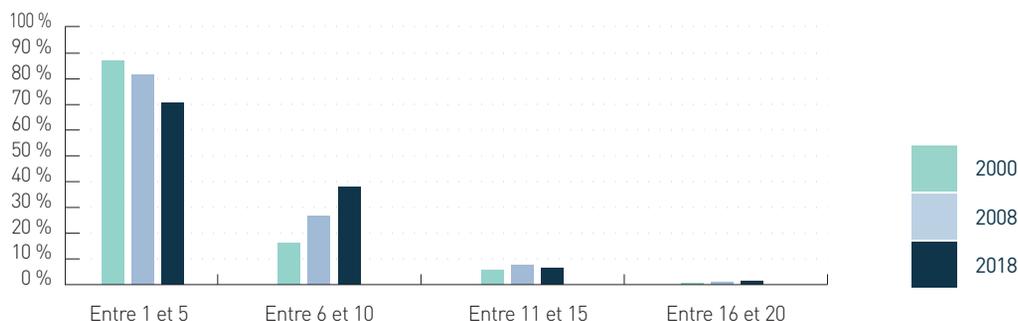
ÉVOLUTION DU TAUX DE FÉMINISATION DES MARINS ACTIFS DEPUIS 2000



Le taux de féminisation est en croissance constante et atteint 7,9 % en 2018, contre 3,3 % en 2000

Source : Enim D-Sid Lignes de services, traitements DMRLF, mars 2019

RÉPARTITION DES FEMMES MARINS PAR CATÉGORIE



Près de 2 femmes marins sur 5 ont navigué au moins une fois entre les catégories 6 et 10 en 2018.

Source : Enim D-Sid Lignes de services, traitements DMRLF, mars 2019



LES AFFILIÉS MALADIE



▷ NOMBRE D’AFFILIÉS MALADIE EN DÉCEMBRE 2018



68 936
HOMMES
soit 72 %



26 845
FEMMES
soit 28 %

95 781
AFFILIÉS MALADIE

ÂGE MOYEN
53 ans

73 546 ASSURÉS

36 439
Assurés Actifs

37 107
Assurés Pensionnés



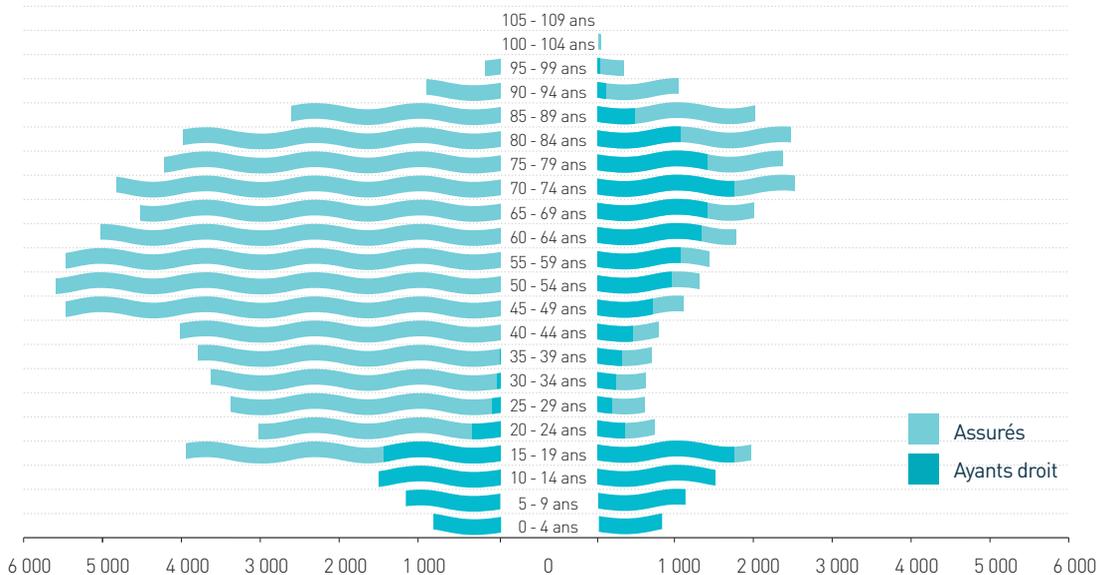
22 235 AYANTS DROIT

Source : Enim Erasme, traitements DMRLF, avril 2019

▷ PYRAMIDE DES ÂGES DES AFFILIÉS MALADIE EN DÉCEMBRE 2018

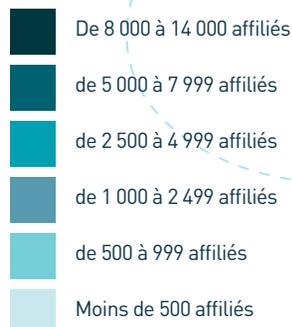
HOMMES

FEMMES



Source : Enim Erasme, traitements DMRLF, avril 2019

RÉPARTITION DES AFFILIÉS MALADIE VIVANT EN MÉTROPOLE EN DÉCEMBRE 2018



Source : Enim Erasme, traitements DMRLF, avril 2019

FOCUS : LES AFFILIÉS MALADIE (ASSURÉS ET AYANTS-DROIT) HORS MÉTROPOLE EN DÉCEMBRE 2018

OUTRE-MER	8 665
GUADELOUPE	2 905
MARTINIQUE	1 895
SAINT-BARTHÉLÉMY	103
SAINT-MARTIN	87
LA RÉUNION	1 539
MAYOTTE	16
SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON	207
POLYNÉSIE FRANCAISE	1 419
NOUVELLE-CALÉDONIE	71
GUYANE	423

ÉTRANGER	1 997
AFRIQUE	75
EUROPE-ASIE	1 873
AMÉRIQUE	47
OCÉANIE	2

Source : Enim Erasme, traitements DMRLF, avril 2019

LES BÉNÉFICIAIRES DE LA COUVERTURE MALADIE UNIVERSELLE COMPLÉMENTAIRE (CMU-C)

1 639
soit 2 % de bénéficiaires
de la CMU-C à l'Enim
au 10 décembre 2018

↘ **-8,4 %**
par rapport à 2017

9 %
de bénéficiaires
de la CMU-C
au Régime Général
au 31 décembre 2018

↗ **+1,7 %**
par rapport à 2017

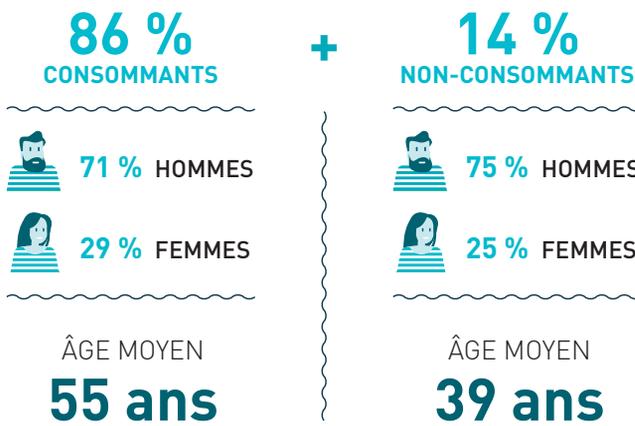
5 %
de bénéficiaires
de la CMU-C
à la MSA
au 31 décembre 2018

↗ **+4,9 %**
par rapport à 2017

Source : Erasme, Traitement DMRLF, 11 Avril 2018
Lettre du fonds de financement de la couverture maladie universelle n°75

POPULATION PROTÉGÉE EN DÉCEMBRE 2018

95 781
AFFILIÉS MALADIE





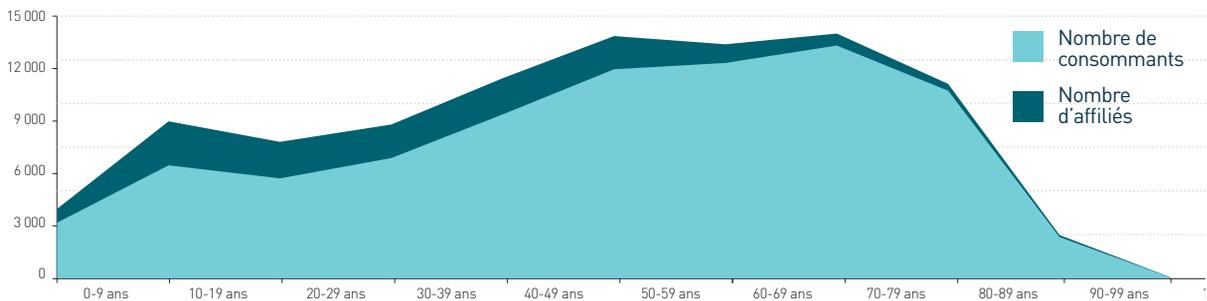
CONSOUMMANT

-

Un consommant est un affilié de décembre 2018 qui a eu au moins une dépense de santé en tout ou partie remboursée dans l'année 2018.

Source : Enim Erasme, traitements DMRLF, avril 2019

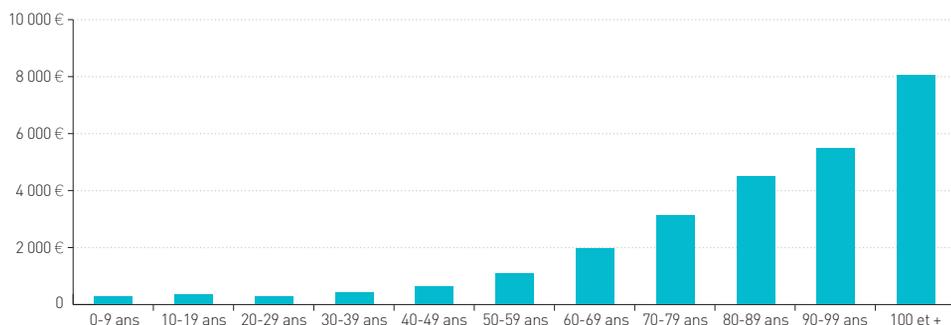
RÉPARTITION DES AFFILIÉS ET CONSOUMMANTS PAR TRANCHE D'ÂGE



Source : Enim Erasme, traitements DMRLF, avril 2019



▶ MONTANT ANNUEL MOYEN REMBOURSÉ* PAR L'ENIM À L'AFFILIÉ PAR TRANCHE D'ÂGE
 (HORS DÉPENSES EN ÉTABLISSEMENTS PUBLICS, HORS ACTES ET CONSULTATIONS EXTERNES)



Source : Enim Erasme, traitements DMRLF, avril 2019
 * Part Régime Obligatoire

▶ DÉPENSES DE SANTÉ PAR TYPE DE PRESTATIONS
 (HORS DÉPENSES EN ÉTABLISSEMENTS PUBLICS, HORS ACTES ET CONSULTATIONS EXTERNES)

PRESTATION LEGALES	EN K€		VARIATION 2018/2017	
	2017	2018	EN MONTANT	EN %
MALADIE-MATERNITÉ	357 920 K€	374 364 K€	16 444 K€	4,6 %
PRESTATIONS EXÉCUTÉES EN VILLE	167 357 K€	180 894 K€	13 537 K€	8,1 %
Prestations en nature	155 959 K€	168 590 K€	12 631 K€	8,1 %
Prestations en espèces	11 397 K€	12 304 K€	906 K€	8,0 %
PRESTATIONS EXÉCUTÉES EN ÉTABLISSEMENTS	190 563 K€	193 470 K€	2 907 K€	1,5 %
Établissements sanitaires publics	127 469 K€	128 370 K€	901 K€	0,7 %
Établissements médico-sociaux	31 782 K€	31 666 K€	-116 K€	-0,4 %
Cliniques privées	31 312 K€	33 434 K€	2 121 K€	6,8 %
AT-MP	59 572 K€	58 131 K€	-1 441 K€	-2,4 %
PRESTATIONS D'INCAPACITÉ TEMPORAIRE	9 255 K€	9 568 K€	312 K€	3,4 %
PRESTATIONS D'INCAPACITÉ PERMANENTE	50 316 K€	48 563 K€	-1 753 K€	-3,5 %
TOTAL	417 492 K€	432 495 K€	15 003 K€	3,6 %

Source : Enim Compte financier, avril 2019

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL MARITIME (ATM)

▷ RÉPARTITION DES ATM* EN 2018

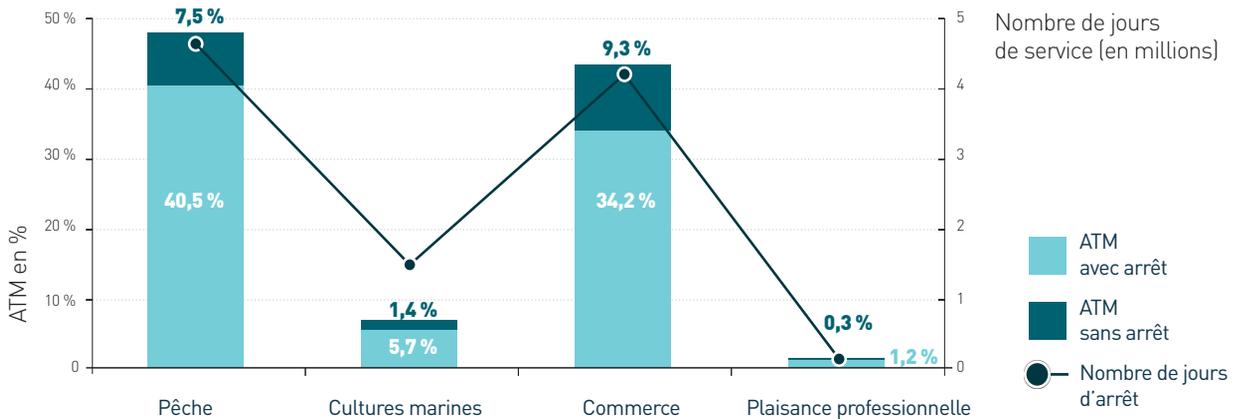


L'année 2018 de référence est celle de l'accident.

Source : Enim PE, traitements DMRLF, 29 avril 2019

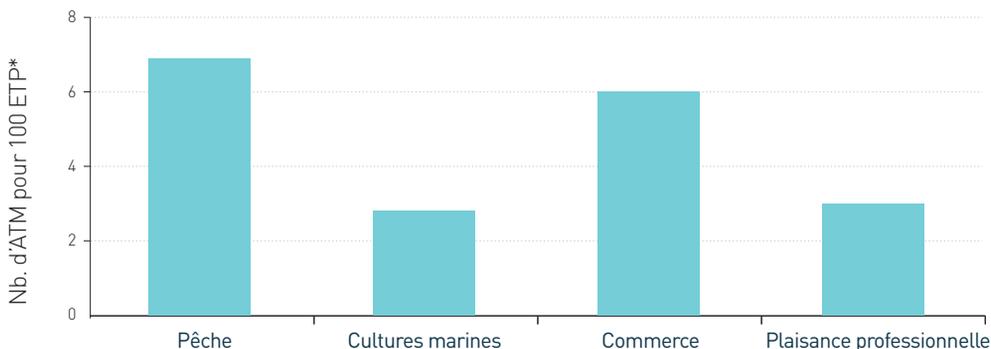
* Les ATM incluent les accidents de trajet.

▷ RÉPARTITION DES 1939 ATM PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ EN 2018



Source : Enim PE, traitements DMRLF, 29 avril 2019

▷ INDICE DE FRÉQUENCE DES ATM AVEC ARRÊT PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ EN 2018



Source : Enim PE, traitements DMRLF, 29 avril 2019

* 1 ETP = 360 jours de service dans l'année

LES MALADIES PROFESSIONNELLES (MP)

▶ LES MP EN 2018

170
MALADIES
PROFESSIONNELLES

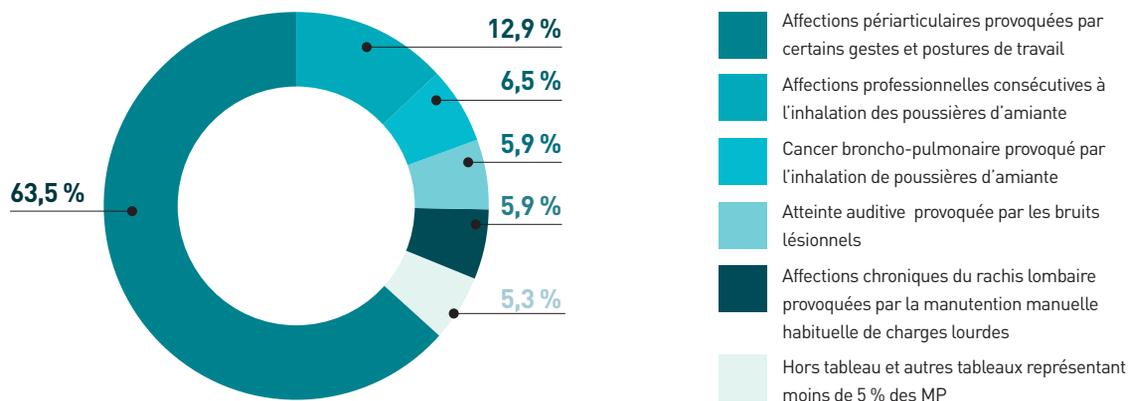
en 2018

↘ **-8,6 %**
par rapport à 2017

L'année 2018 de référence est celle de l'année de signature de la MP par le service médical.

Source : Enim Hippocrate Décisionnel, traitements SCM, 7 avril 2019

▶ RÉPARTITION DES MP PAR TABLEAU EN 2018



Source : Enim Hippocrate Décisionnel, traitements SCM, 7 avril 2019

LES PENSIONNÉS

▷ NOMBRE DE PENSIONNÉS EN DÉCEMBRE 2018



110 773
Pensionnés
vieillesse

↓ -1,1 %
par rapport à 2017

7 979
Pensionnés
invalidité

↓ -2,3 %
par rapport à 2017

5 212
Multipensionnés
invalidité et
vieillesse

Régime Général
↑ +1,5 %
de retraités en 2018

MSA
↓ -1,3 %
de retraités en 2017

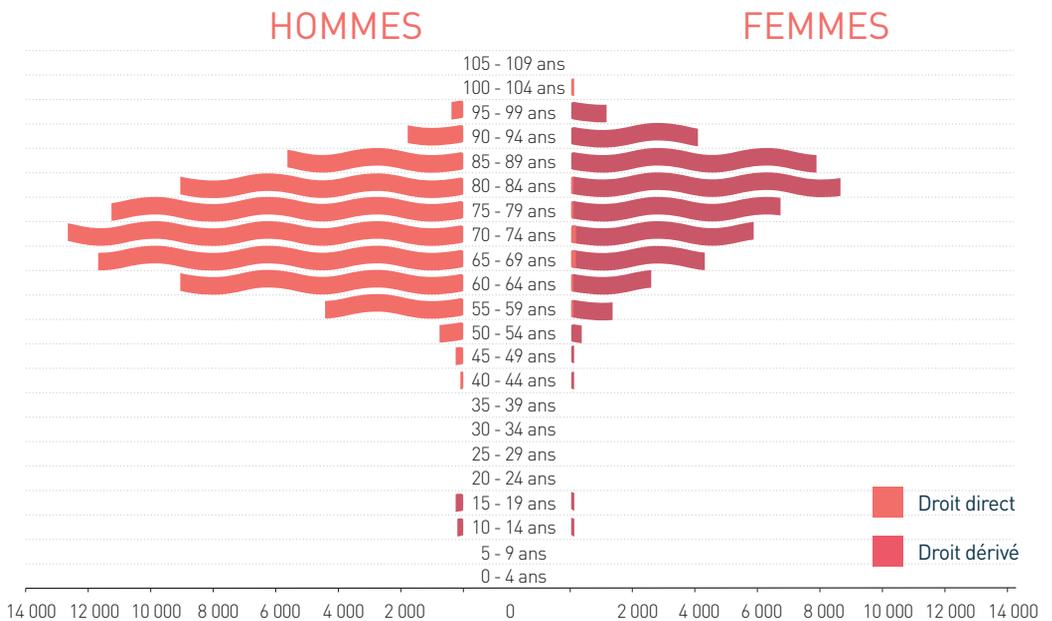
Source : Cnav



MULTIPENSIONNÉS
Un bénéficiaire est
multipensionné lorsqu'il
perçoit une pension de
retraite et une pension
d'invalidité de l'Enim.

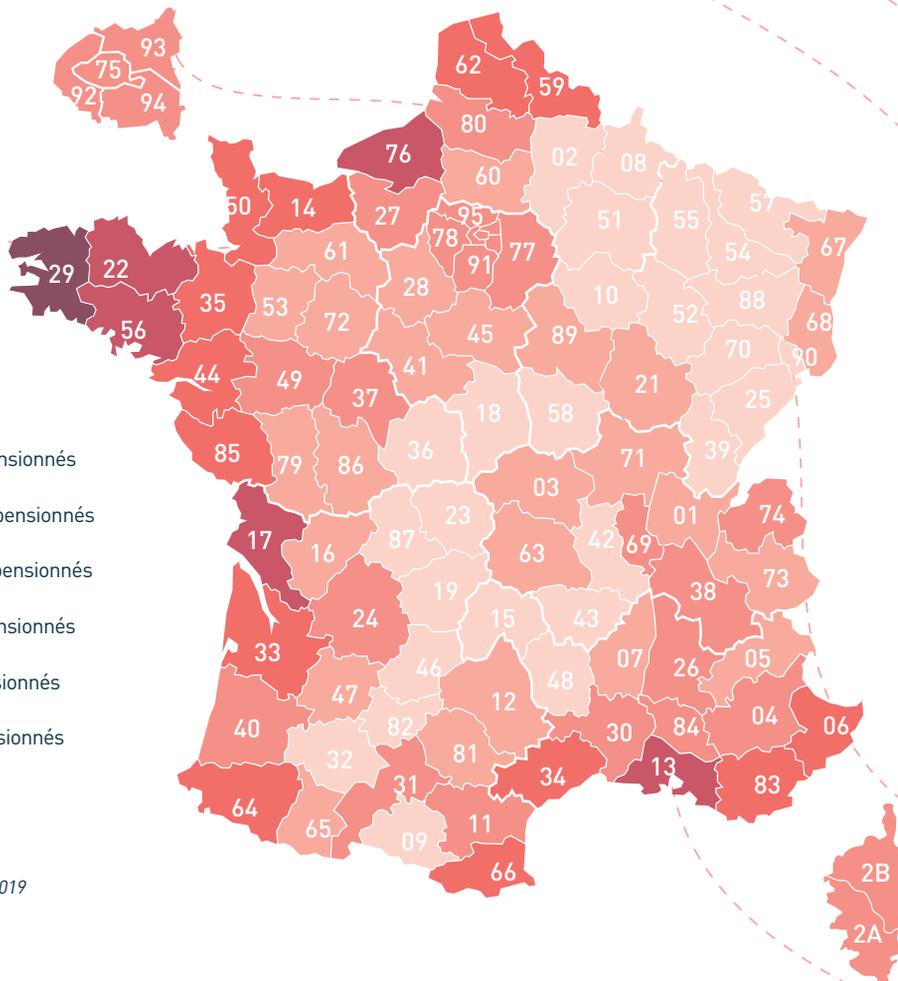
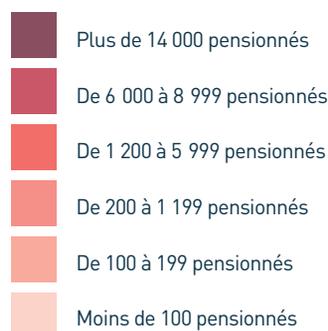
Source : Enim D-SID Penhir, traitements DMRLF, mars 2019

▷ PYRAMIDE DES ÂGES EN DÉCEMBRE 2018



Source : Enim D-SID Penhir, traitements DMRLF, mars 2019

▷ RÉPARTITION DES RETRAITÉS VIVANT EN MÉTROPOLE



Source : Enim D-Sid Penhir, traitements DMRLF, mars 2019

⊙ FOCUS : LES RETRAITÉS EN OUTRE-MER EN DÉCEMBRE 2018

EN RÉSIDENCE	
GUADELOUPE	2 222
MARTINIQUE	1 761
GUYANE	190
LA RÉUNION	976
SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON	308
MAYOTTE	16
SAINT-BARTHÉLÉMY	50
SAINT-MARTIN	26
WALLIS-ET-FUTUNA	2
POLYNÉSIE FRANÇAISE	679
NOUVELLE-CALÉDONIE	123



3 961
pensionnés
vivent à
l'étranger



10 %
en Espagne

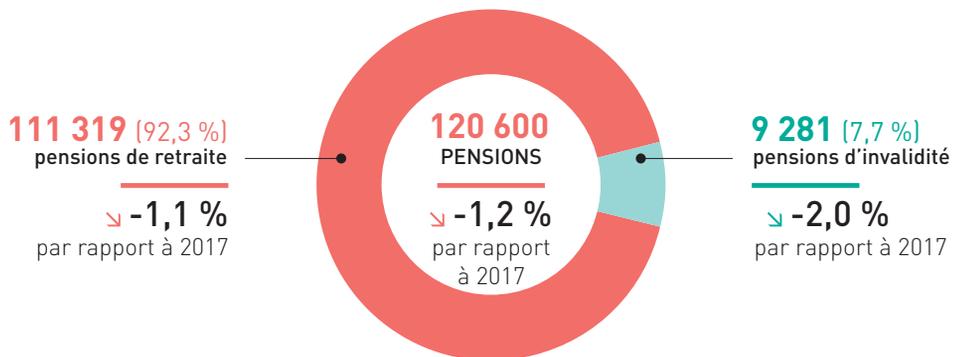
54 %
au Sénégal



Source : Enim D-Sid Penhir, traitements DMRLF, mars 2019

LES PENSIONS

▷ RÉPARTITION DES PENSIONS DE RETRAITE ET DES PENSIONS D'INVALIDITÉ EN DÉCEMBRE 2018



Source : Enim D-Sid Penhir, traitements DMRLF, mars 2019

LES PENSIONS DE RETRAITE

▷ VOLUME DES PENSIONS DE RETRAITE EN DÉCEMBRE 2018

	NOMBRE DE PENSIONS	ÉVOLUTION N-1	NOUVELLES CONCESSIONS DANS L'ANNÉE
DROIT DIRECT	67 586	-0,9 %	2 329
DROIT DÉRIVÉ	43 733	-1,3 %	2 273
TOTAL	111 319	-1,1 %	4 602

Source : Enim D-Sid Penhir, traitements DMRLF, mars 2019



Au cours de leur carrière, les marins peuvent cotiser dans d'autres régimes que l'Enim. Ils perçoivent donc généralement une retraite de la part d'autres régimes en plus de celle versée par l'Enim (polypensionnés).

▷ CARACTÉRISTIQUES DES RETRAITES SERVIES EN DÉCEMBRE 2018

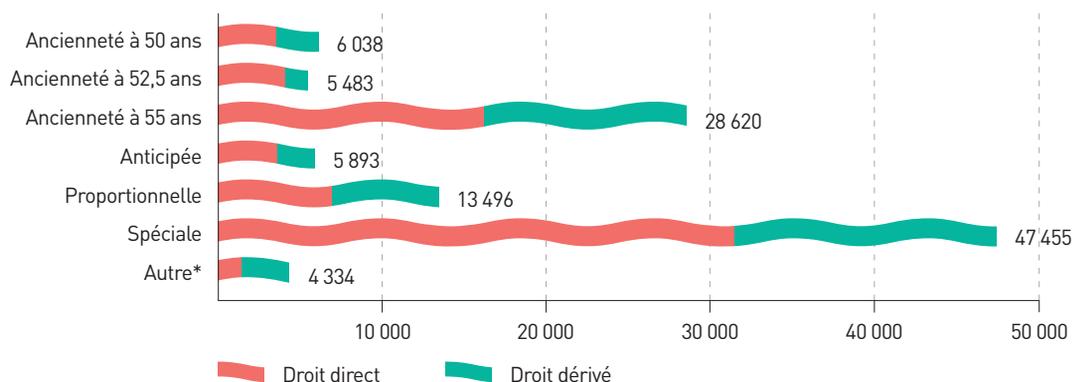
		NOMBRE DE PENSIONS	CATÉGORIE MOYENNE	DURÉE DE COTISATION MOYENNE	MONTANT BRUT MOYEN	ÂGE DE CONCESSION MOYEN
DROIT DIRECT	Toutes pensions	67 586	7	18	940 €	57
	Pensions d'ancienneté*	23 943	10	33	1 897 €	55
DROIT DÉRIVÉ	Toutes pensions	43 733	7	19	505 €	63
	Pensions d'ancienneté*	16 198	9	33	925 €	66
TOTAL	Toutes pensions	111 319	7	18	769 €	60
	Pensions d'ancienneté*	40 141	10	33	1 505 €	59

Source : Enim D-Sid Penhir, traitements DMRLF, mars 2019

* Pensions d'ancienneté à 50, 52,5 et 55 ans



▷ RÉPARTITION DES PENSIONS SELON LEUR TYPE EN DÉCEMBRE 2018



Source : Enim D-Sid Penhir, traitements DMRLF, mars 2019.

* Pension temporaire d'orphelin ou d'infirme à 10 %, pension de conjoint collaborateur, pension de coordination, pension substituée, allocation annuelle proportionnelle, allocation vieux travailleurs salariés

▷ ÉVOLUTION DU MONTANT MENSUEL MOYEN BRUT DES RETRAITES SERVIES PAR TYPE DE BÉNÉFICIAIRE EN EUROS COURANTS EN DÉCEMBRE

PENSION DE RETRAITE	DROIT DIRECT			DROIT DÉRIVÉ		
	Déc 2016	Déc 2017	Déc 2018	Déc 2016	Déc 2017	Déc 2018
Ancienneté à 50 ans	1 357 €	1 367 €	1 367 €	668 €	677 €	682 €
Ancienneté à 52,5 ans	1 884 €	1 900 €	1 904 €	971 €	983 €	982 €
Ancienneté à 55 ans	1 992 €	2 011 €	2 010 €	949 €	961 €	968 €
Anticipée	1 317 €	1 325 €	1 320 €	754 €	761 €	762 €
Proportionnelle	873 €	880 €	880 €	432 €	436 €	436 €
Spéciale	192 €	193 €	191 €	120 €	121 €	121 €
Autre*	699 €	690 €	692 €	209 €	221 €	232 €
TOTAL	944 €	945 €	940 €	506 €	507 €	505 €

Source : Enim D-SID Penhir, traitement DMRLF, mars 2019

* Pension temporaire d'orphelin ou d'infirme à 10 %, pension de conjoint collaborateur, pension de coordination, pension substituée, allocation annuelle proportionnelle, allocation vieux travailleurs salariés



La pension spéciale

est attribuée sur demande :

- Si le marin réunit des services validés par l'Assurance vieillesse des marins, d'une durée égale à 3 mois au moins et 15 ans au plus ;
- À l'âge auquel le marin bénéficie d'une pension d'un autre régime légal ou réglementaire français ;
- Jamais avant 55 ans ;
- À partir de 60 ans si le marin n'a acquis aucun droit à pension d'un autre régime de retraite français.

La pension anticipée

est servie sans condition d'âge :

- Si le marin est reconnu définitivement inapte à la navigation ;
- Si le marin réunit au moins 15 annuités ;
- À partir de la date de reconnaissance de l'inaptitude.

La pension proportionnelle

est attribuée sur demande à partir de 55 ans si le marin réunit au minimum 15 ans de services et au maximum 25 ans de services.

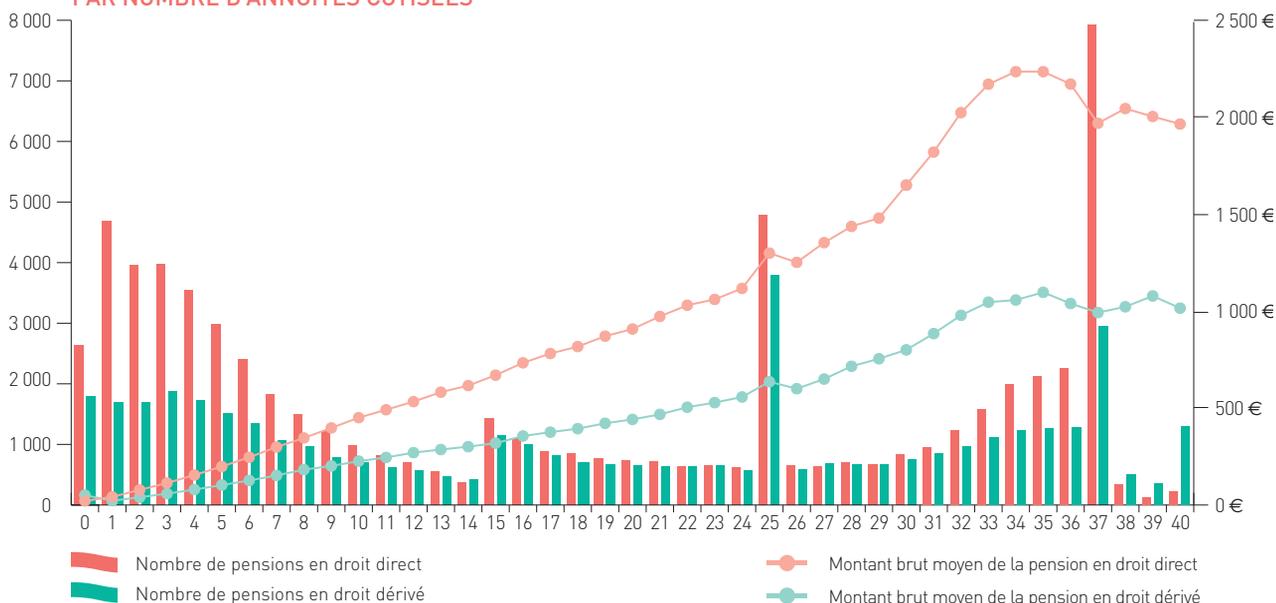
La pension d'ancienneté

est attribuée sur demande à :

- 50 ans si le marin réunit au moins 25 ans de services. La pension d'ancienneté est plafonnée à 25 annuités, même si le marin a cotisé plus longtemps.
- 52,5 ans si le marin réunit 37,5 ans de services.
- 55 ans si le marin réunit au minimum 25 ans de services et au maximum 37,5 ans de services.

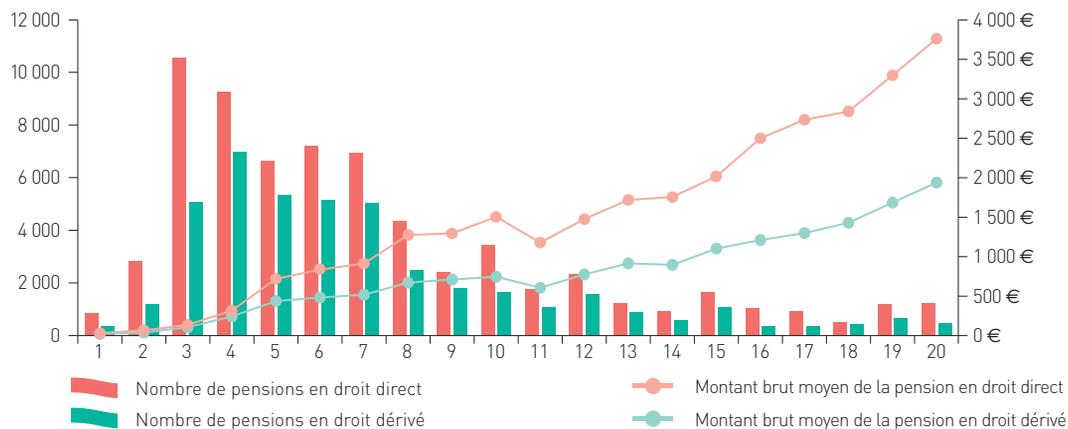
NOMBRE ET MONTANT MENSUEL MOYEN BRUT DES RETRAITES EN DÉCEMBRE 2018

PAR NOMBRE D'ANNUITÉS COTISÉES



Source : Enim D-Sid Penhir, traitements DMRLF, mars 2019

PAR CATÉGORIE



Source : Enim D-Sid Penhir, traitements DMRLF, mars 2019

MINIMUM VIEILLESSE ET ALLOCATION SUPPLÉMENTAIRE D'INVALIDITÉ (ASI) EN DÉCEMBRE 2018

	DÉC. 2017	DÉC. 2018	ÉVOLUTION
Allocation de solidarité aux personnes âgées	249	257	3,21 %
Allocation supplémentaire*	391	335	-14,32 %
Allocation supplémentaire d'invalidité	21	22	4,76 %

PROPORTION DE BÉNÉFICIAIRES DU MINIMUM VIEILLESSE OU DE L'ASI

Enim **0,5 %** Régime Général **3,1 %**

Source : Enim D-Sid Penhir, traitements DMRLF, mars 2019

* Allocation qui n'est plus attribuée mais toujours servie.

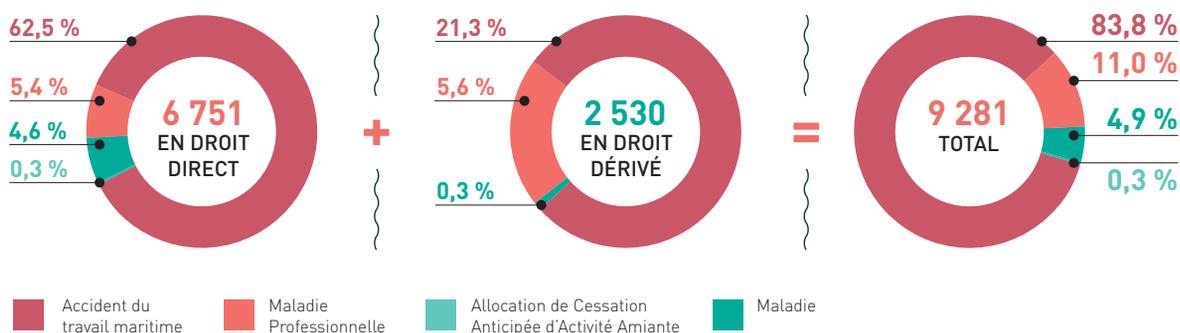
LES PENSIONS D'INVALIDITÉ

▷ VOLUME ET CARACTÉRISTIQUES DES PENSIONS D'INVALIDITÉ SERVIES EN DÉCEMBRE 2018

	Pension d'invalidité				
	NOMBRE DE PENSIONS	ÉVOLUTION 2017 - 2018	CATÉGORIE MOYENNE	MONTANT BRUT MOYEN	NOUVELLE CONCESSION DANS L'ANNÉE 2018
DROIT DIRECT	6 751	-1,3 %	7	277 €	276
DROIT DÉRIVÉ	2 530	-3,9 %	7	999 €	18

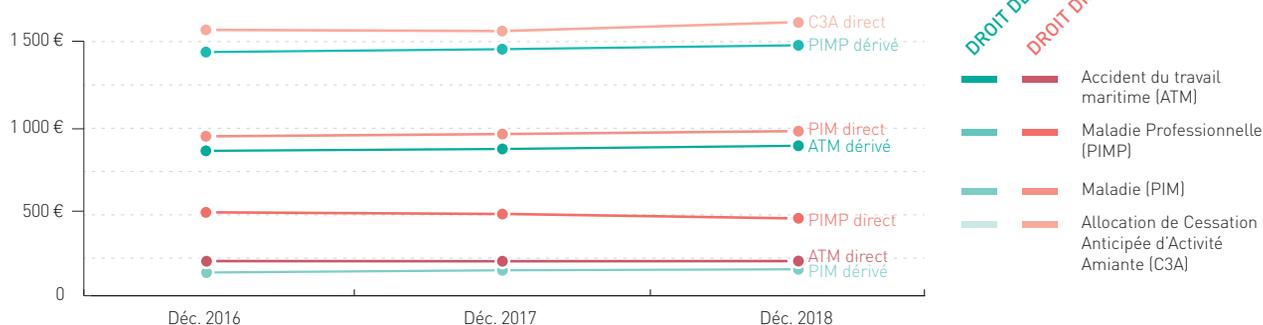
Source : Enim D-Sid Penhir, traitements DMRLF, mars 2019

▷ RÉPARTITION DES PENSIONS D'INVALIDITÉ SELON LEUR TYPE EN DÉCEMBRE 2018



Source : Enim D-Sid Penhir, traitements DMRLF, mars 2019

▷ ÉVOLUTION DU MONTANT MENSUEL MOYEN BRUT DES PENSIONS D'INVALIDITÉ SERVIES PAR TYPE DE BÉNÉFICIAIRE EN EUROS COURANTS DEPUIS DÉCEMBRE 2016



Source : Enim D-Sid Penhir, traitements DMRLF, mars 2019

▷ PENSIONS CONCÉDÉES PAR TYPE DE PENSION ET PAR ANNÉE DEPUIS 2016

PENSIONS D'INVALIDITÉ	DROIT DIRECT			DROIT DÉRIVÉ		
	2016	2017	2018	2016	2017	2018
Accident du travail maritime	152	126	136	22	15	7
Allocation Cessation Anticipée d'Activité Amiante	9	17	13	0	0	0
Maladie	61	55	55	0	0	0
Maladie Professionnelle	61	71	72	19	20	11
TOTAL DES PENSIONS D'INVALIDITÉ	283	269	276	41	35	18

Source : Enim D-Sid Penhir, traitements DMRLF, mars 2019

LES EMPLOYEURS

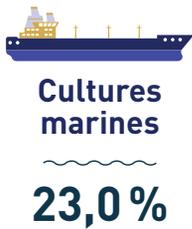
▷ NOMBRE D'EMPLOYEURS EN 2018



Un marin peut être actif au cours de l'année chez les employeurs qui cotisent en DTA ou chez les employeurs qui cotisent en DMIST. C'est pourquoi la somme de la part des marins ayant été actifs chez les employeurs en DMIST et en DTA est supérieure à 100.

Source : D-SID Lignes de services, traitements Enim CCMA et DMRLF, mars 2019

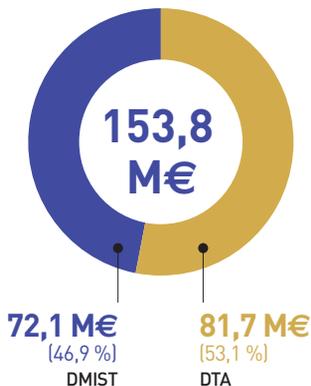
▷ RÉPARTITION DES EMPLOYEURS EN 2018 PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ



Plus de **61 %** des employeurs ont été actifs au moins une fois à la pêche en 2018.

Source : D-SID Lignes de services, traitements Enim DMRLF, mars 2019

▷ MONTANT DES COTISATIONS SOCIALES EN 2018



DTA

Le décompte trimestriel automatisé (DTA) est un mode de déclaration sociale où les services des marins sont déclarés trimestriellement auprès des administrations de l'État chargées de la mer. Le montant des charges est calculé par l'Enim et fait l'objet d'un titre de perception.

DMIST

La déclaration mensuelle informatisée de services et de taxes (DMIST) est une déclaration sociale couplée au logiciel de paie des employeurs. Sa production est mensuelle et le paiement des charges est simultané.

41,3
MILLIONS D'€
de remboursement d'exonérations de charges sociales par l'État

Source : CCMA, avril 2019

LE CONTENTIEUX

En 2018, le Département du Contentieux de la Sécurité Sociale (DCSS) de l'Enim a géré 1 620 dossiers dont 649 ont reçu une solution au terme d'accords amiables ou de jugements prononcés. Ainsi :

- 279 nouveaux recours ont été diligentés pour recouvrer les débours de l'établissement auprès de tiers responsables de dommages à l'encontre d'affiliés de l'Enim. En 2018, le montant total des sommes récupérées s'élève à 2 220 373,49 €.

- En contentieux général, 122 dossiers ont été ouverts. 141 litiges relatifs à la réglementation de la branche maladie et de la branche vieillesse/ Faute inexcusable de l'employeur (FIE) ont permis de reconnaître le bien-fondé des décisions de l'Enim en particulier en matière de qualification du risque et des frais de transports.

- 81 dossiers se rapportant plus spécifiquement à la contestation de l'appréciation des taux d'incapacité permanent et partiel, aux inaptitudes ou réductions de capacité de travail ont été portés devant les juridictions du contentieux de l'incapacité. Sur 29 affaires terminées, l'Enim en a gagné 21.



1 620
dossiers traités

279
nouveaux recours
contre tiers
responsables



2,2 M€
récupérés



81
dossiers portés
devant les tribunaux
du contentieux

122 DOSSIERS
OUVERTS EN
CONTENTIEUX
GÉNÉRAL

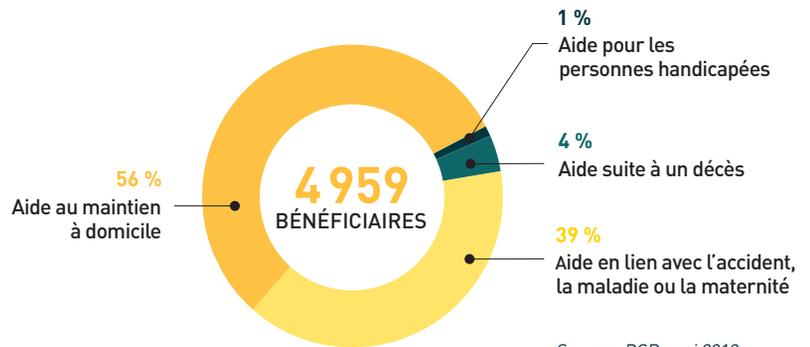
Source : SDAJ, mai 2019



L'ACTION SANITAIRE ET SOCIALE

LES AIDES INDIVIDUELLES

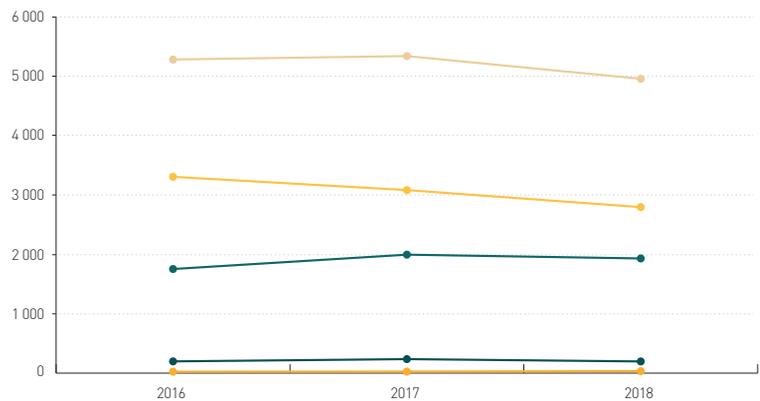
▷ NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES D'ACTIIONS INDIVIDUELLES EN 2018



Source : DSP, mai 2019

▷ ÉVOLUTION DU NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES D'ACTIIONS INDIVIDUELLES DEPUIS 2016

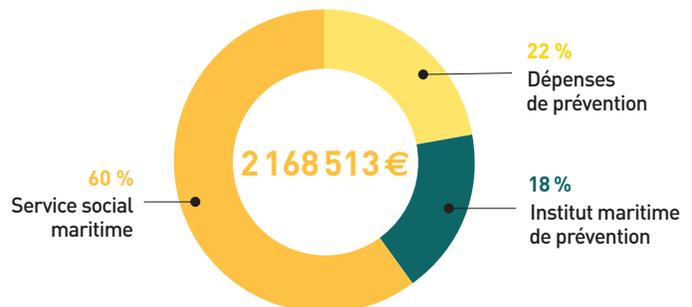
- Total
- Aide au maintien à domicile
- Aide en lien avec l'accident, la maladie ou la maternité
- Aide suite à un décès
- Aide pour les personnes handicapées



Source : DSP, mai 2019

LES AIDES COLLECTIVES

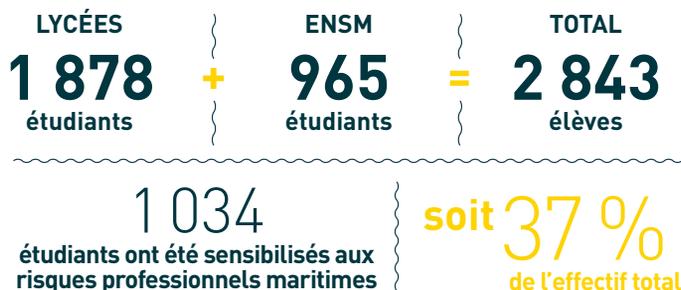
▷ RÉPARTITION DES DÉPENSES EN 2018



Source : DSP, mai 2019

LA PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS MARITIMES

▷ NOMBRE D'ÉTUDIANTS DE L'ENSEIGNEMENT MARITIME SENSIBILISÉS AUX RISQUES PROFESSIONNELS MARITIMES DURANT L'ANNÉE SCOLAIRE 2017-2018



Source : DAM

▷ RÉPARTITION DES DÉPENSES PAR TYPE DE PRESTATIONS DEPUIS 2016

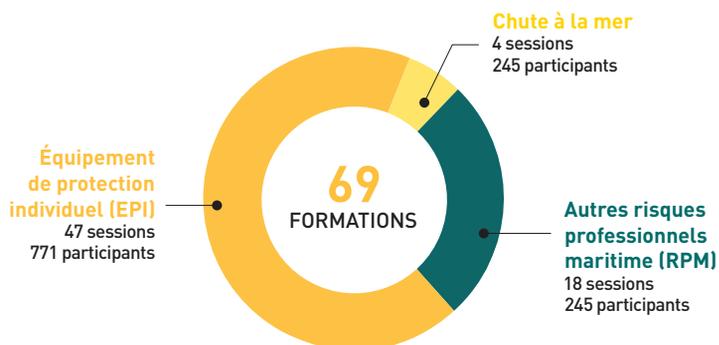
NATURE DES PRESTATIONS	2016	2017	2018
Aides en lien avec l'accident, la maladie, la maternité	460 350 €	1 670 700 €	1 282 107 €
Secours maladie hors navigation	43 510 €	42 205 €	31 161 €
Secours accident et maladie professionnelle	17 659 €	15 743 €	4 200 €
Indemnités nourriture ⁽¹⁾ (indemnités maternité arrêté en 2016 soldé en 2017)	325 478 €	1 549 297 €	1 200 218 €
Prestations supplémentaires	73 703 €	63 455 €	46 528 €
Aides favorisant le maintien à domicile	3 025 009 €	2 372 481 €	2 362 400 €
Aides pour les personnes âgées	3 010 800 €	2 359 000 €	2 352 484 €
Aide ménagère pour les actifs	14 209 €	13 481 €	9 916 €
Aides au titre du handicap	4 041 €	36 012 €	33 338 €
Aides liées à la prévention de la désinsertion professionnelle	14 507 €	8 577 €	10 534 €
Aides en lien avec le décès	202 957 €	284 912 €	229 869 €
Prestations légales	27 397 €	7 455 €	3 432 €
Autres aides (arrêt en 2017)	20 223 €	1 648 €	-
TOTAL ACTIONS INDIVIDUELLES	3 754 484 €	4 381 785 €	3 921 680 €
Dépenses auprès des partenaires	1 740 000 €	1 698 900 €	1 683 650 €
Service social maritime	1 370 000 €	1 328 900 €	1 289 033 €
Institut maritime de prévention	370 000 €	370 000 €	394 617 €
Dépenses de prévention	557 474 €	415 866 €	483 822 €
Diverses associations	15 846 €	7 700 €	14 503 €
Subventions prévention	137 149 €	79 974 €	81 151 €
Prévention maladie	420 325 €	328 192 €	388 168 €
TOTAL ACTIONS COLLECTIVES	2 297 474 €	2 114 766 €	2 167 472 €
TOTAL BUDGET DÉPENSÉ	6 051 958 €	6 496 551 €	6 089 152 €

⁽¹⁾ dépenses IN :

Cette aide a changé de périmètre pour des raisons juridiques, ce qui explique les variations des dépenses.

Source : DSP, mai 2019

▷ RÉPARTITION DES ACTIONS DE FORMATIONS EFFECTUÉES PAR L'IMP EN 2018



Source : DSP, mai 2019

▷ RÉPARTITION DES SESSIONS D'INFORMATION EFFECTUÉES PAR L'IMP EN 2018

LIEUX	Démarche générale de prévention	Évaluation des risques professionnels	Les EPI utilisés dans le maritime	La chute à la mer	Nombre de participants	Nombre de sessions d'information
Lorient	14	14	14	12	54	4
Marseille	13	12	12	12	49	4
Dieppe	-	-	-	25	25	1
Cherbourg	-	-	-	35	35	1
TOTAL	27	26	26	84	163	10

Source : DSP, mai 2019

▷ ÉTUDES RÉALISÉES PAR L'IMP EN 2018

2 ÉTUDES

- Rapport sur les risques chimiques à la pêche et dans les entreprises de cultures marines
- Rapport sur les risques professionnels à bord des navires pratiquant les métiers du casier et de la nasse

Source : DSP, mai 2019

LA PRÉVENTION DE LA DÉSINSERTION PROFESSIONNELLE (PDP)

Nombre de dossiers présentés en cellule PDP

309

63 en Manche Est - Mer du Nord

208 en Nord Atlantique Manche Ouest

38 en Méditerranée

12 

marins suivis dans le cadre des MOAIJ en Pays de Loire et ARPIJ en Bretagne

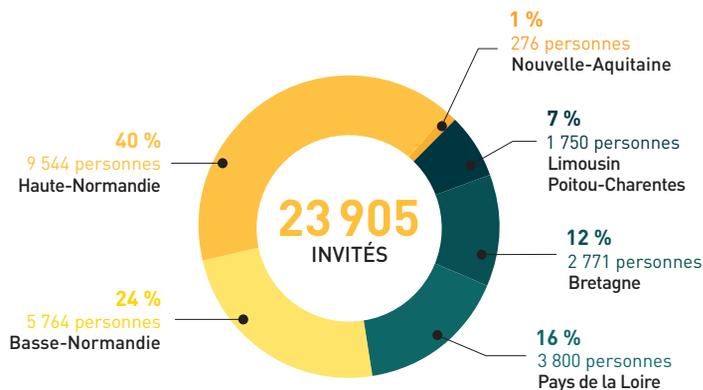
MOAIJ : Modules d'Orientation Approfondie pour les assurés sociaux en Indemnités Journalières

ARPIJ : Action de Remobilisation Professionnelle pour des assurés sociaux en Indemnités Journalières

Source : DSP, mai 2019

LA PRÉVENTION VIEILLESSE

▷ NOMBRE DE RESSORTISSANTS ENIM INVITÉS À DES ACTIONS ORGANISÉES PAR DIVERSES ASSOCIATIONS EN 2018 (Bien Vieillir, Forum Handicap...)



Source : DSP, mai 2019

▷ NOMBRE DE RESSORTISSANTS ENIM INVITÉS À DES ACTIONS « POUR BIEN VIEILLIR » DEPUIS 2016

	2016	2017	2018
Haute-Normandie	5 907	18 536	9 544
Basse-Normandie	1 697	5 460	5 764
Pays de la Loire	2 017	7 128	3 800
Bretagne	3 003	4 672	2 771
Limousin Poitou-Charentes	1 988	1 589	1 750
Nouvelle-Aquitaine	348	-	276
Nord	128	45	-
TOTAL	15 088	37 430	23 905

Source : DSP, mai 2019

LA PRÉVENTION MALADIE

▷ DÉPISTAGE CANCER COLORECTAL

	2016	2017	2018
Conviés	8 986	8 560	9 606
Dépistés	2 791	1 943	2 281
%	31 %	23 %	24 %

Source : DSP, mai 2019

▷ DÉPISTAGE CANCER DU SEIN

	2016	2017	2018
Conviés	2 636	2 604	2 776
Dépistés	1 223	1 189	1 070
%	46 %	46 %	39 %

Source : DSP, mai 2019

▷ DISPOSITIFS PRADO ET SOPHIA

	2017	2018
Adhésions PRADO	195	223
Adhésions SOPHIA	1 247	-
TOTAL	1 442	223

Source : DSP, mai 2019

PRADO : service de retour à domicile après une hospitalisation.

SOPHIA : service d'accompagnement pour les personnes souffrant de diabète chronique.

LA LUTTE CONTRE LA FRAUDE

LES SANCTIONS PRONONCÉES

Au cours de l'année 2018, la commission des fraudes s'est réunie à 3 reprises afin d'examiner 28 dossiers litigieux contre 37 en 2017.

Sur les 28 dossiers examinés, 26 ont été qualifiés de frauduleux, de fautifs ou d'abusifs.

Dans ce cadre, la commission des fraudes a décidé de notifier 20 avertissements ou rappels à la loi, de déposer 3 plaintes auprès du Procureur de la République, d'effectuer 5 signalements auprès de juridictions ordinaires et de prononcer 3 pénalités financières.

LES PRÉJUDICES FINANCIERS DÉTECTÉS

▷ MONTANT DES FRAUDES CONSTATÉES EN 2018



522 659 €
montant des fraudes constatées par l'Établissement en décembre 2018

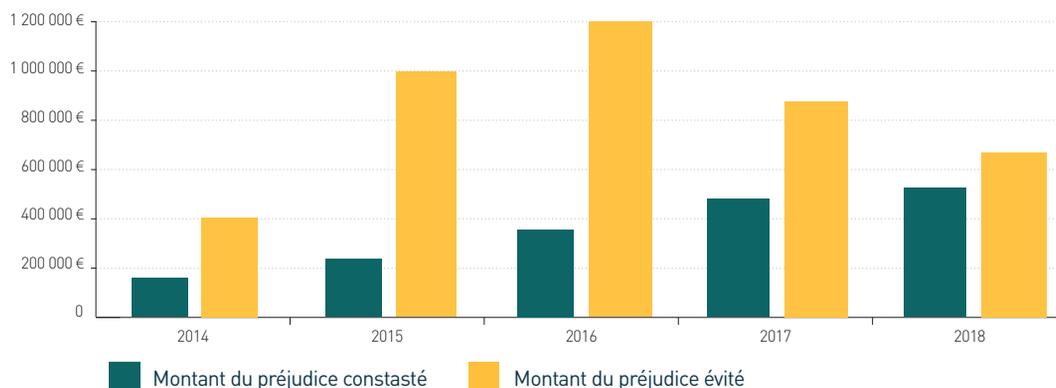
↗ +9 % par rapport à 2017

	Nombre de dossiers frauduleux	Montants des fraudes constatées*
Maladie	13	401 722 €
Vieillesse	11	120 504 €
Cotisations	2	433 €
TOTAL	26	522 659 €

Source : DMRLF, mai 2019

* Montant des fraudes constatées : montants des indus qualifiés de frauduleux par le Directeur de l'Enim et comptabilisés comme tels conformément à l'instruction n°D.2012/11927 du 26/12/2012 de la Direction de la sécurité sociale relative aux règles de comptabilisation des indus frauduleux dans les régimes obligatoires de base.

▷ ÉVOLUTION DES PRÉJUDICES CONSTATÉS ET ÉVITÉS SUR LA PÉRIODE DE 2014 À 2018



Source : DMRLF, mai 2019

▷ RÉPARTITION PAR NATURE DES PRESTATIONS



- Pension de réversion
- Pension d'invalidité
- Prestations en nature

Source : DMRLF, mai 2019

LE CONTRÔLE INTERNE

Le plan de contrôle interne couvre l'ensemble des activités gérées par l'Établissement, tous domaines confondus : maladie, vieillesse, taxation, recouvrement, mais aussi toutes les fonctions support de l'Établissement.

Au titre de l'année 2018, le plan de contrôle interne comptait 67 programmes de contrôle, répartis à 49 % pour la branche maladie, 26 % pour la branche vieillesse, 20 % sur les fonctions support et enfin 5 % sur la taxation et le recouvrement.

96 % des programmes ont été mis en œuvre en 2018, soit **64** programmes de contrôles (après consultation et avis des membres présents du COPIL Maîtrise des Risques, **3** programmes de contrôles ont été neutralisés en juillet 2018).

Les contrôles mis en œuvre en 2018 ont permis de détecter **4 828** anomalies pour une incidence financière totale de **2 025 144 €**.

▷ RÉPARTITION PAR TYPOLOGIE DE FRAUDE



- Faits d'escroquerie, de travail dissimulé ou de constitution d'une carrière fictive
- Fraude à l'isolement ou à la situation familiale
- Sur cotation, non-respect de la NGAP* et de la réglementation par les professionnels de santé
- Fraude à la facturation pour les professionnels de santé

Source : DMRLF, mai 2019

* NGAP : nomenclature générale des actes professionnels

▷ RÉPARTITION DES CONTRÔLES PAR BRANCHE



- Support
- Maladie
- Pension
- Taxation

Source : DMRLF, mai 2019

LES AGENTS DE L'ENIM

LE PERSONNEL DE L'ENIM

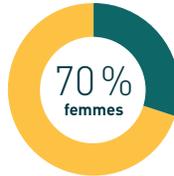
PHOTOGRAPHIE AU 31 DÉCEMBRE 2018

Effectif physique

339
AGENTS

306 EMPLOIS PERMANENTS

33 EMPLOIS NON PERMANENTS



Âge moyen **48,9 ANS**



Répartition statutaire des emplois permanents

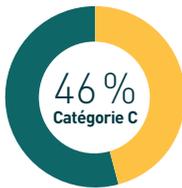
78,10 %
Fonctionnaires

19,28 %
Agents contractuels

2,62 %
Mis à disposition

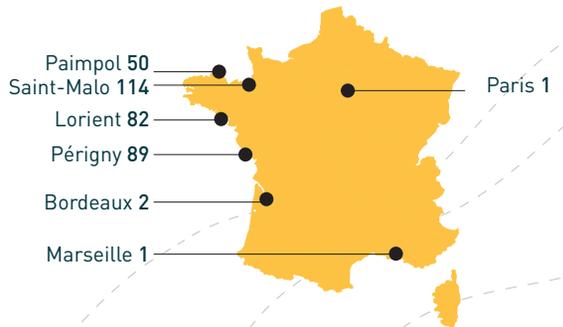
7
Dialogues sociaux
(CT, CHSCT, CCP)

Répartition catégorielle des emplois permanents



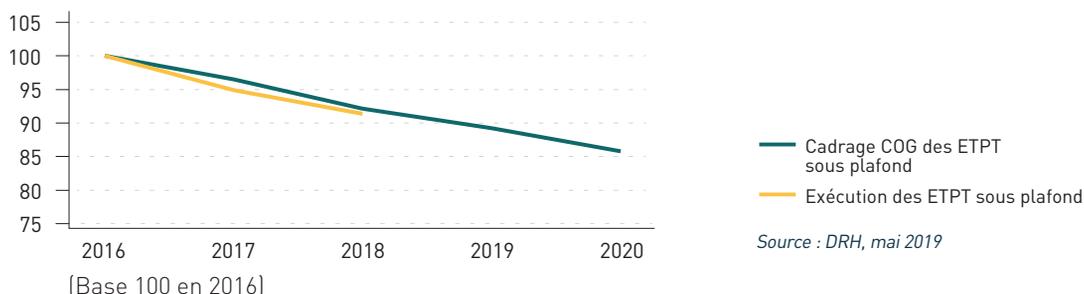
Source : DRH, mai 2019

Répartition par site

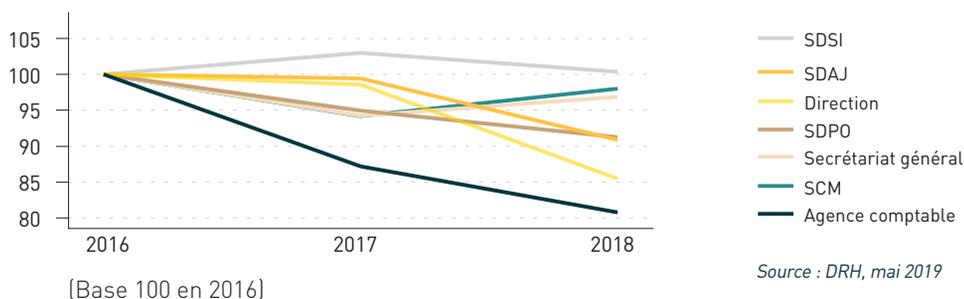


L'ÉVOLUTION DES EFFECTIFS

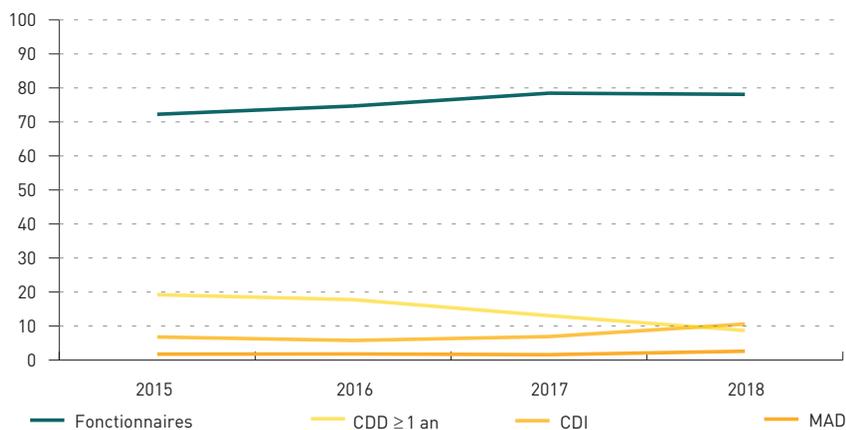
ÉVOLUTION COMPARÉE DU CADRAGE COG ET DE L'EXÉCUTION DES EMPLOIS SOUS PLAFOND



ÉVOLUTION DE LA CONSOMMATION DES ETPT SOUS PLAFOND PAR SERVICE



PART DES DIFFÉRENTS STATUTS DANS LES EFFECTIFS PERMANENTS DE L'ENIM



Source : DRH, mai 2019

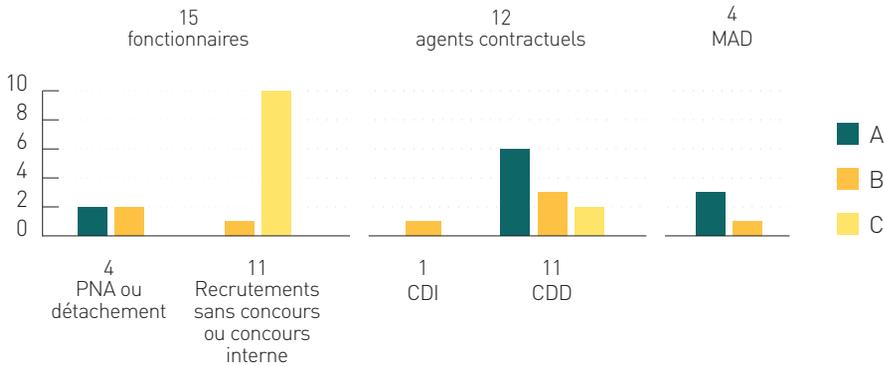
Une déprécarisation importante des emplois en 2018 :

- **Recrutement de 10 agents contractuels** via le recrutement sans concours.
- **Cédésation de 10 agents en 2018.** La part des agents sous CDI augmente de 8 points par rapport à 2017.

LES MOUVEMENTS DES PERSONNELS

LES NOUVEAUX ARRIVÉS SUR EMPLOIS PERMANENTS

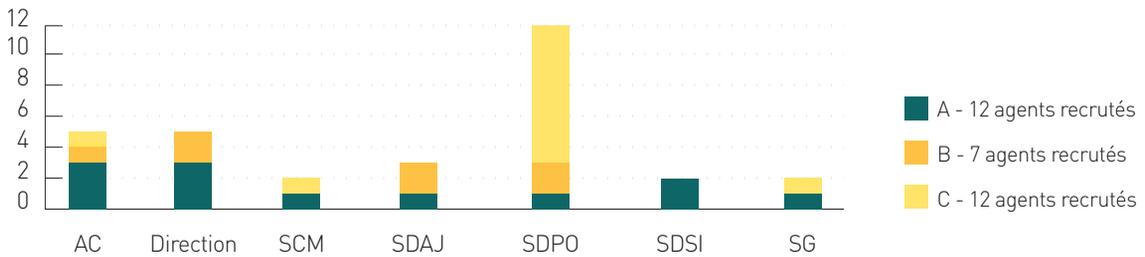
RECRUTEMENTS PAR STATUT



31
recrutements permanents en 2018

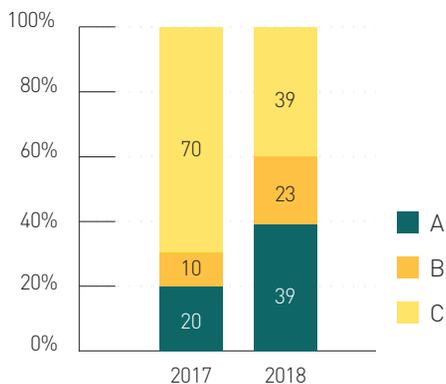
Source : DRH, mai 2019

RÉPARTITION DES RECRUTEMENTS PERMANENTS 2018 PAR SERVICE ET PAR CATÉGORIE



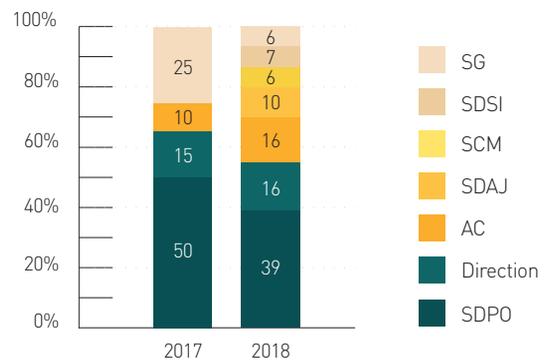
Source : DRH, mai 2019

PART DES DIFFÉRENTES CATÉGORIES DANS LES RECRUTEMENTS SUR EMPLOIS PERMANENTS



Source : DRH, mai 2019

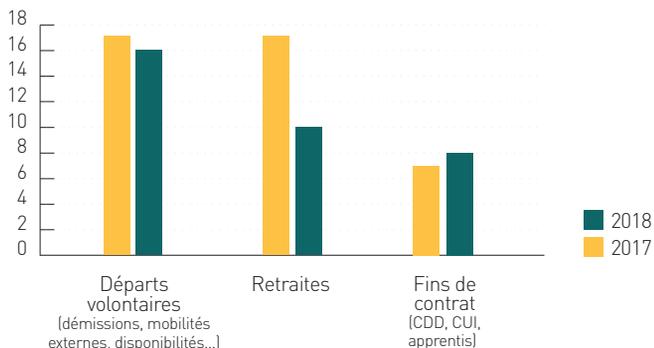
PART DES DIFFÉRENTS SERVICES DANS LES RECRUTEMENTS SUR EMPLOIS PERMANENTS



Source : DRH, mai 2019

LES DÉPARTS SUR EMPLOIS PERMANENTS

▷ DÉPARTS SUR EMPLOIS PERMANENTS PAR MOTIF



Source : DRH, mai 2019

On observe un âge moyen de départ à la retraite de 62,2 ans en 2018, contre 61,8 ans en 2017 et 61,1 ans en 2016.

▷ RÉPARTITION DES DÉPARTS 2018 PAR CATÉGORIE



Source : DRH, mai 2019

LA FORMATION

▷ VUE D'ENSEMBLE

	2016	2017	2018	Évol. 2017/2018
Effectif physique	373	345	340	-1,5 %
Nombre d'agents en formation	294	206	320	+55 %
Nombre de formations suivies	847	466	835	+90 %
Nombre d'heures de formation suivies	8 481	6 250	9 040	+48 %
Nombre moyen d'heures par agent formé	29,00	30,50	28,25	-7,4 %

Source : DRH, mai 2019

81 %

des agents formés ont bénéficié d'une formation dispensée par un prestataire de la Sécurité sociale.

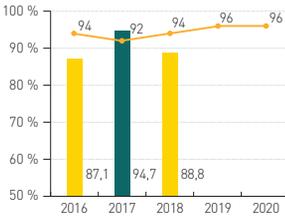


LES INDICATEURS COG

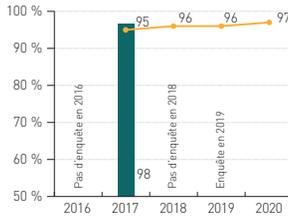
● Objectif COG ■ Résultat conforme à l'objectif ■ Résultat non conforme à l'objectif

FONCTIONS TRANSVERSES

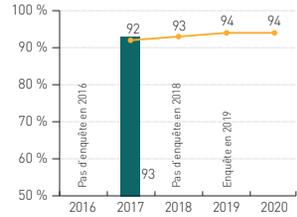
Taux d'appels servis (Maladie)



Taux de satisfaction globale des bénéficiaires

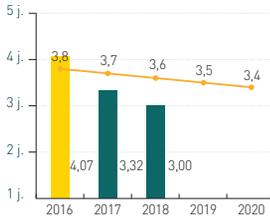


Taux de satisfaction globale au téléphone

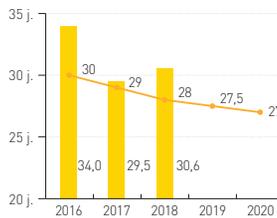


MALADIE

Délai moyen de traitement des FSE (en jours)

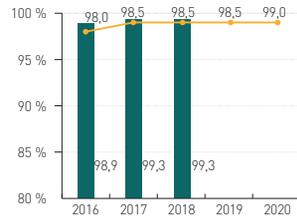


Délai moyen de règlement de la 1^{ère} IJ en MHN (en jours)



RECOUVREMENT

Taux de recouvrement sur exercice précédent

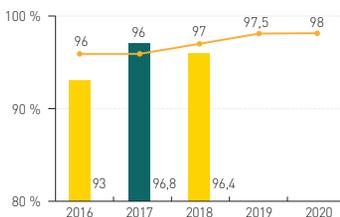


RETRAITE

Pourcentage d'attribution des pensions en droits propres dans les délais requis (31j)

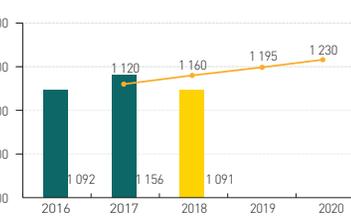


Pourcentage d'attribution des pensions en droits dérivés dans les délais requis (31j)

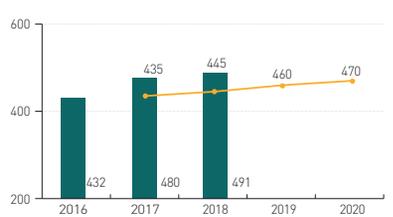


PERFORMANCE ÉCONOMIQUE

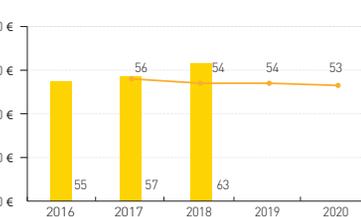
Nombre d'assurés vieillesse par ETPT



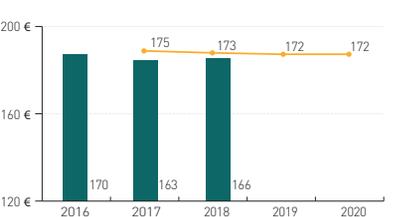
Nombre d'assurés maladie par ETPT



Coût de gestion d'un pensionné

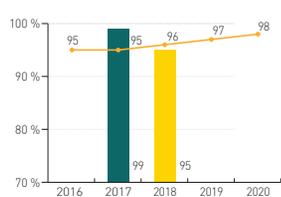


Coût de gestion par bénéficiaire maladie consommant

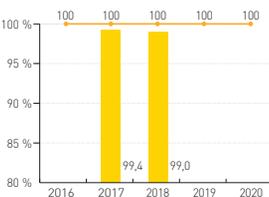


GESTION DES RISQUES

Taux de contrôle sur personne des arrêts de travail > à 1 an

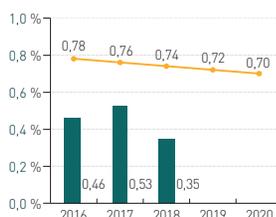


Taux d'avis sur arrêt de travail > 45 jours contrôlés avant le 120^e jour



RESPONSABILITE SOCIÉTALE DES ORGANISATIONS

Taux d'absentéisme de courte durée



Taux d'insertion des agents RQTH





GLOSSAIRE

AAP	Allocation annuelle proportionnelle	IPP	Incapacité permanente et partielle
AC	Agence comptable	MAD	Mise à disposition
ASI	Allocation supplémentaire d'invalidité	MCN	Maladie cours navigation
ASPA	Allocation de solidarité aux personnes âgées	MHN	Maladie hors navigation
ATM	Accident du travail maritime	MP	Maladie professionnelle
AVM	Assurance vieillesse des marins	MSA	Mutualité sociale agricole
CCMA	Centre des cotisations des marins et des armateurs	NGAP	Nomenclature générale des actes professionnels
CCP	Commission consultative paritaire	PE	Prestations en espèces
CHSCT	Comité hygiène, sécurité et conditions de travail	PN	Prestations en nature
CIDD	Contrat d'intervention à durée déterminée	PNA	Position normale d'activité
CMU-C	Couverture maladie universelle complémentaire	RMPP	Rémunération moyenne des personnels en place
CNAM	Caisse nationale d'assurance maladie	RPM	Régime de prévoyance des marins
CNAV	Caisse nationale d'assurance vieillesse	RQTH	Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé
COG	Convention d'objectifs et de gestion	SCM	Service du contrôle médical
CPA	Centre des pensions et des archives	SDAJ	Sous-direction des affaires juridiques
CPAM	Caisse primaire d'assurance maladie	SDSI	Sous-direction des systèmes d'information
CPM	Centre de prestation maladie	SG	Secrétariat général
CT	Comité technique	SSM	Service social maritime
CUI	Contrat unique d'insertion	UCANSS	Union des caisses nationales de sécurité sociale
DAM	Direction des affaires maritimes		
DCSS	Département du contentieux de la sécurité sociale		
DMIST	Déclaration mensuelle informatisée		
DMRLF	Département de la maîtrise des risques et de la lutte contre la fraude		
DRH	Département des ressources humaines		
DSS	Direction de la sécurité sociale		
DTA	Décompte trimestriel automatisé		
EN3S	École nationale supérieure de sécurité sociale		
ENSM	École nationale supérieure maritime		
ETPT	Équivalent temps plein travaillé		
FIE	Faute inexcusable de l'employeur		
FSE	Feuilles de soins électroniques		
FSP	Feuilles de soins papier		
IJ	Indemnité journalière		
IMP	Institut maritime de prévention		

CHIFFRES-CLÉS 2018 DE L'ENIM

4, avenue Éric Tabarly
17183 Périgny Cedex

Directeur de la publication :
M. Edouard PERRIER.

Rédaction : Mission communication de l'Enim en collaboration avec les services et partenaires cités dans le rapport.

Maquette : Liner communication

Impression : Imprimerie rochelaise.
Cet imprimé est certifié PEFC™
10-31-1240.

Crédits photos : Frédéric Briois
(couverture).



NOUS CONTACTER

Centre de prestations maladie de Saint-Malo

Arsenal de la Marine
Quai Solidor
35415 SAINT-MALO Cedex
pfs.sdpo@enim.eu

Centre de prestations maladie de Lorient

33, boulevard Cosmao-Dumanoir
CS 87 770
56327 LORIENT Cedex
pfs.sdpo@enim.eu

Centre des pensions et des archives

1 bis, rue Pierre Loti
BP 240
22505 PAIMPOL Cedex
02 96 55 32 32
cpa.sdpo@enim.eu

Centre des cotisations des marins et des armateurs

Arsenal de la Marine
Quai Solidor
BP 125
35407 SAINT-MALO Cedex
02 99 82 98 00
ccma.sdpo@enim.eu

Département solidarité et prévention

33 boulevard Cosmao-Dumanoir
56327 LORIENT Cedex
psp.sdpo@enim.eu

Département du recouvrement

Quai Solidor
BP 125
35407 SAINT-MALO Cedex
02 99 82 98 30
dr.ac@enim.eu

Siège de l'Enim

4, avenue Éric Tabarly
CS 30007
17183 PÉRIGNY Cedex
05 46 31 83 00
sec-dir@enim.eu

0 811 701 703

Service 0,06 € / min
* prix appel

du lundi au vendredi de 9 h à 17 h
en France métropolitaine